



Justice Mondiale



Au sujet du Fonds du SCFP pour la justice mondiale

SOLIDARITÉ DANS LA LUTTE COMMUNE POUR LA JUSTICE

En 1987, un comité spécial sur la solidarité internationale a été créé en réponse à la situation politique qui régnait à Cuba, au Nicaragua et en Afrique du Sud.

Les efforts de ce comité, ainsi que la sensibilisation accrue des militants du SCFP ont mené, au congrès national de 1991, à l'adoption d'une résolution créant le Fonds d'entraide syndicale, officiellement incorporé en 1993.

POURQUOI LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE?

Loin de faire la charité, les projets du Fonds pour la justice mondiale se joignent à des partenaires pour promouvoir la compréhension de la mondialisation et de ses effets sur les services publics et les collectivités.

Nous améliorons notre capacité à nous mobiliser et à résister à la privatisation, ainsi qu'à défendre notre droit de vivre dans des collectivités dynamiques et en santé, où les droits de la personne et la diversité sont respectés.

COMMENT CE TRAVAIL PROFITE-T-IL AUX MEMBRES DU SCFP?

Notre travail de défense de la justice sociale, des droits de la personne, des emplois et des collectivités dynamiques doit dépasser la table de négociation et se poursuivre au-delà des frontières nationales. Le Fonds pour la justice mondiale est l'un des outils dont nous disposons dans cette lutte.

Partout dans le monde, les travailleurs du secteur public souffrent des conséquences de la privatisation et de la déréglementation. Lorsque nous partageons notre expérience et nos stratégies, que nous nous attaquons aux racines de nos problèmes et que nous trouvons des solutions de rechange, tout le monde en bénéficie. C'est cela, la solidarité internationale.

QU'EST-CE QUE LE FONDS POUR LA JUSTICE MONDIALE?

Le Fonds appuie des initiatives visant à consolider les mouvements qui se consacrent à l'amélioration des conditions des travailleurs, des familles et des collectivités grâce à coopération et à la solidarité avec des syndicats et des mouvements populaires, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

Qui en fait partie? Les membres du SCFP travaillent en partenariat avec des syndicats du secteur public, des groupes autochtones, des groupes de femmes, des groupes de défense des droits de la personne et des organismes sans but lucratif qui soutiennent les droits des travailleurs, souvent en coalition.

Visitez scfp.ca/justicemondiale pour en savoir plus sur les projets en cours, pour proposer des projets et pour montrer votre soutien et celui de votre section locale à la solidarité internationale en contribuant au Fonds pour la justice mondiale.

► *cont. on back*

SCFP

Pour en savoir plus sur le **Fond pour la Justice Mondiale** et d'autres activités internationales du SCFP, allez sur www.scfp.ca/globaljustice ou communiquez avec au CUPE Research : research@cupe.ca

Où le Fonds est-il actif? Le Fonds pour la justice mondiale appuie présentement des projets au Canada, au Nicaragua, en Afrique du Sud, au Guatemala, en Colombie et ailleurs. Tous ces projets regroupent des travailleurs d'une façon ou d'une autre pour défendre leurs droits et élaborer des stratégies de changement dans une atmosphère de solidarité et d'espoir.

Les projets peuvent se dérouler au Canada ou à l'étranger et ils doivent :

- porter sur des enjeux d'intérêt pour les membres du SCFP;
- susciter un regain d'intérêt pour la solidarité internationale chez les membres du SCFP;
- s'inscrire dans une activité en cours;
- être partagés par le commanditaire du SCFP, qu'il soit une section locale, un conseil régional ou une division;
- comporter une participation directe de travailleurs ou d'un syndicat dans le pays partenaire.

COMMENT LES PROJETS SONT-ILS CHOISIS?

Le Comité national du SCFP pour la justice mondiale appuie le travail du Fonds pour la justice mondiale en favorisant la participation des sections locales du SCFP et en examinant des propositions de projets à financer.

Le Comité exécutif national du SCFP (conseil d'administration du Fonds pour la justice mondiale) approuve les projets recommandés qui répondent aux critères et objectifs stratégiques établis au congrès de 2001.

FINANCES :

Le Fonds recueille et distribue présentement autour de 100 000 \$ canadiens par année. Il compte sur les contributions des sections locales, conseils, divisions et comités du SCFP, de même que les membres individuels et les membres du personnel du syndicat. Une partie du financement provient également du SCFP national et de l'Agence canadienne de développement international.

L'appui aux futurs projets dépendra de la santé financière du Fonds – des contributions régulières des sections locales du SCFP sont donc vitales à la survie et à la croissance du travail de solidarité internationale.

MONTREZ VOTRE SOLIDARITÉ : UN CENT PAR MEMBRE PAR HEURE!

Certaines sections locales proposent des projets à la table de négociation. D'autres choisissent de faire des contributions régulières à partir des cotisations des membres. Un cent par membre par heure équivaut à environ 21 \$ par année. Tout montant peut faire une différence!

On peut télécharger des formulaires de contribution et des dons uniques peuvent maintenant être faits en toute sécurité en ligne à www.scfp.ca/justicmondiale.

Visitez scfp.ca/justicmondiale pour en savoir plus sur les projets en cours, pour proposer des projets et pour montrer votre soutien et celui de votre section locale à la solidarité internationale en contribuant au Fonds pour la justice mondiale.

SCFP

Pour en savoir plus sur le **Fond pour la Justice Mondiale** et d'autres activités internationales du SCFP, allez sur www.scfp.ca/globaljustice ou communiquez avec au CUPE Research : research@cupe.ca